



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger
NIF : 000 216 001 808 337
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipaza
Sous-Direction Fonctions Support

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N° 02/2023/AT/DOT TIPASA**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipaza lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, portant sur la réalisation des travaux d'installation d'un système de caméra de surveillance au niveau des sites de la DOT de Tipaza.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules, qualifiées dans le domaine d'installation de système de caméra de surveillance de droit algérien, ayant l'agrément et des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de TIPASA
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique - Service Achats - Bureau des marchés
CITE ADMINISTRATIVE AU1 TIPASA

Contre le paiement, auprès de la banque **BNA** Agence **438 TIPASA (Direction Opérationnelle des télécommunications de TIPASA)**, d'un montant de deux mille dinars algériens (**2 000 DA**) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars **N°001 00438 0300 000 133/58**.

Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermes indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** », « **OFFRE FINANCIÈRE** ».

- **Le dossier administratif** comprend un **(01) original en format papier** inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif.
- **L'offre technique** comprend un **(01) original en format papier** insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique.
- **L'offre financière** comprend un **(01) original en format papier** inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.



Ces **Trois (03) enveloppes** seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TIPASA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES
N° 02/2023/AT/DOT-TIPASA
« INSTALLATION D'UN SYSTEME DE CAMERA DE SURVEILLANCE AU NIVEAU
DES SITES DE LA DOT TIPASA »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TIPAZA
CITE ADMINISTRATIVE AU1 TIPASA

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres, de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le soumissionnaire reste tenu par son offre pendant une durée de **cent quatre-vingts (180)** jours à partir de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à 14 H 00.

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par soumissionnaire est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Directeur